



Jean-Pierre Grouzard : « Attention à la confusion des genres entre thermalisme et bien-être »

12/01/2017 | Thalassos & Thermes | Aude Ferbos

INTERVIEW. A quelques jours du salon des Thermalies, Jean-Pierre Grouzard entend bien faire entendre la voix des usagers. Il préside la Fédération française des curistes médicalisés (FFCM), une association bénévole agréée depuis 2007 par le ministère de la Santé.

Le porte-parole des curistes médicalisés se veut apolitique et indépendant. Lancé en 2000, il revendique aujourd'hui «1 300 adhérents et 3 500 sympathisants répartis dans 70 stations». Agréé depuis 2007 par le ministère de la Santé, il devrait participer à la nouvelle convention thermale sur les temps de soins, les frais de réservation et des suppléments tarifaires. Très actif, s'il privilégie les solutions amiables, il n'hésite pas non plus à aller en justice, comme en 2005-2006 au sujet des frais de dossier.

Profession bien-être : Comment est né ce mouvement ?

Jean-Pierre Grouzard : Notre fédération est née au Mont-Dore en 2000. Nous étions en cure, tranquillement, et avons vu arriver des directives un peu brutales, édictées par un nouvel opérateur thermal. Des mesures qui défavorisaient les soins médicaux, dans une logique plus industrielle. Nous avons exprimé notre point de vue aux médias, et la situation s'est arrangée. Mais les curistes ont souhaité poursuivre l'action au sein d'une association locale, puis, vu le succès, d'une fédération. Aujourd'hui, nous avons des correspondants dans 70% des stations, comptons 1 300 adhérents et 3 500 sympathisants et informons 80 000 curistes par an.

Quelles valeurs défendez-vous ?

La prise en charge de la cure. La Sécurité sociale à 65% est un héritage de l'ordonnance de 1945. C'est à cette date que «la médecine des rois» est devenue accessible aux «manants». On veut que cela reste ainsi. Or, nous assistons à des formes surnoises de déremboursement. Avec, notamment, les nouveaux contrats de mutuelles qui ne prennent plus en charge le ticket modérateur thermal. Tout un tas de petites mesures qui finissent par chasser insidieusement du haut niveau de remboursement toute une catégorie de personnes, à moyens ou faibles revenus.

Dans le contexte économique actuel, est-ce un combat réaliste ?

Tout à fait ! Il faut savoir que le thermalisme ne représente que 0,15% des dépenses de l'Assurance maladie, c'est dérisoire. En revanche, il permet des économies en termes de médicaments, d'hospitalisation, d'arrêts maladie. Nous considérons même que c'est une bonne affaire pour l'Assurance maladie : le coût social est finalement assez bas, des économies sont assurées sur les dépenses de santé, et cela aide économiquement une centaine de villes françaises.

A l'inverse de ce que vous défendez, les députés proposent, dans un rapport rendu public en juin 2016, des soins thermaux courts, fractionnés, étalés en soirée, et une offre élargie vers le bien-être. Qu'en pensez-vous ?

C'est la nouvelle mode ! La durée des cures date du principe d'Hippocrate et tient compte des règles de chronobiologie. C'est illusoire de vouloir adapter la maladie aux fantasmes sociaux ! Si certains ont les moyens de faire des mini-cures pour l'agrément, pas de problème, mais on ne peut pas confondre l'essentiel, les cures médicales et le secondaire, le bien-être. Pourquoi ?

Il y a un grand danger à introduire cette confusion des genres : on comprend bien que l'Assurance maladie n'a pas à rembourser le séjour de gens qui barbotent dans l'eau. Or, on a vite fait de glisser de l'un à l'autre ! Il y a à ce sujet une grande légèreté de la part de certains intervenants du thermalisme. Je ne cite personne, ils se reconnaîtront.

Ce que proposent les députés n'est donc qu'un aimable aménagement concocté par des personnes qui essaient de faire de l'argent, cela n'a rien à voir avec la médecine. La médecine thermale est une médecine de terrain, qui prend du temps, effectivement, cela ne correspond plus aux mentalités de notre époque. Si l'on continue ainsi, après les cures le soir, quand allons-nous inaugurer les 3x8 thermaux ou les cures par Internet ?

Propos recueillis par Aude Ferbos.